

ARRÊTÉ N°2025-20

Portant composition du jury de validation du semestre de mobilité à l'étranger de la 3^e année du double diplôme Sciences Po Saint-Germain-en-Laye – CYTech, Ingénieur Data et Humanités

Digitales

Année universitaire 2024-2025

Le Directeur de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de fin d'études des instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse ;

Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu l'élection de Monsieur Emmanuel BLANCHARD en qualité de directeur par le conseil de l'Institut en date du 19 novembre 2024 ;

Vu le règlement des examens de CY Cergy Paris Université ;

Vu le règlement des études pour l'année universitaire 2024-2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le jury de validation du semestre de mobilité à l'étranger effectué en 3^e année du double diplôme Sciences Po Saint-Germain-en-Laye – CY Tech, Ingénieur Data et Humanités Digitales, pour les étudiants inscrits dans le cadre de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, est constitué comme suit:

Présidente : Deborah GALIMBERTI, directrice des relations internationales de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

Membres du jury :

Cynthia SRNEC

Nathalie COSTE

Sylvain MARY

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Germain-en-Laye, le 6 octobre 2025

Transmis au Rectorat le : 8 octobre 2025

Affichage et publication le : 8 octobre 2025

Emmanuel BLANCHARD
Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
Le Directeur
Emmanuel Blanchard